

• JOBS GRECE & CHYPRE •

LA SOLUTION POUR PARTIR VIVRE & TRAVAILLER AU SOLEIL



CONDITIONS D'ADMISSION

- H/F, majeur(e), nationalité française, suisse ou citoyen de l'U.E
- Niveau intermédiaire+/avancé en anglais selon poste (B1+ /B2 min).
- De nature enthousiaste, motivé, sérieux, adaptable
- L'expérience est conseillée mais pas obligatoire

LES AVANTAGES DU SÉJOUR

- Découverte d'un pays, d'une culture et rencontres internationales
- Emploi, logement & rémunération confirmés avant départ
- Valorisation du CV et de vos compétences linguistiques
- Départ seul ou à plusieurs

EURO-PRACTICE - 16 rue Milhau Ducommun, 81100 CASTRES

Tél : 05 63 71 07 01 - contact@europractice.fr - www.europractice.fr



[EuroPracticeFR](https://www.facebook.com/EuroPracticeFR)



[europracticeFR](https://www.instagram.com/europracticeFR)

NOUS TE PROPOSONS DE PARTIR TRAVAILLER DANS LES ILES !

Si tu souhaites tenter une aventure professionnelle au soleil,
Si tu veux partir avec votre emploi logé en poche

NOTRE PROGRAMME EST FAIT POUR TOI !

Notre agence, spécialisée dans la mobilité internationale depuis 24 ans, t'apporte des solutions et t'offre l'opportunité de partir travailler dans le domaine du tourisme dans les îles grecques ou à Chypre.

Notre programme permet d'obtenir :

- 1 une confirmation d'emploi logé avant le départ
- 2 un accompagnement dans l'organisation de ton séjour pour partir sereinement.

Depuis 1998, plus de 6000 personnes nous ont fait confiance. Nous espérons que toi aussi, tu profiteras de nos avantages pour vivre une belle aventure 😊

Nous t'invitons maintenant à découvrir notre programme DE JOBS EN GRECE & CHYPRE pour comprendre le fonctionnement et les modalités de notre séjour.

LET'S GO pour une expérience « changing life » !!

Choisir notre programme d'emploi,

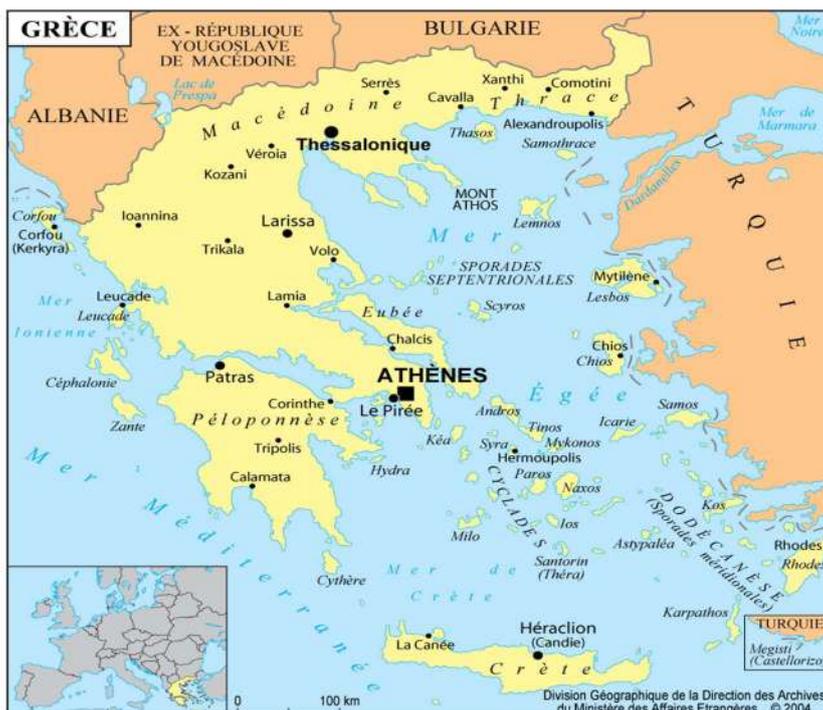
C'est partir vers de destination paradisiaque, sûre, paisible et découvrir une nouvelle culturelle. C'est aussi ajouter une expérience professionnelle à l'étranger et t'ouvrir au monde. Voici les destinations que nous proposons :

LA GRECE est considérée comme le berceau de la civilisation occidentale, patrie des arts et des Sciences. Elle est bordée par la mer Ionienne à l'ouest, par la mer Egée à l'est et elle est constituée de plus de 9000 îles et îlots dont 200 sont habités. Les plus connus sont Santorin, Corfou, Crète, Kos, Mykonos, Rhodes, Samos... C'est une destination de rêve qui offre des paysages paradisiaques et qui vous invite à de belles découvertes historiques, culturelles et culinaires.

● Villes principales: Athènes (capitale), Thessalonique ● Population : 10 500 000 habitants ● Monnaie : Euro ● Décalage : + 1h

CHYPRE est une île qui s'étend au milieu des eaux scintillantes et bleues de la Méditerranée. Elle est appréciée pour son climat exceptionnel, son coût de la vie abordable et son mélange de plusieurs cultures, le pays étant situé entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Réputée pour ses paysages splendides, et sa population très accueillante, l'île est devenue l'une des destinations favorites en Europe.

● Villes principales : Nicosie (capitale), Limassol et Larnaca ● Population : 1 270 000 habitants ● Monnaie : Euro ● Décalage : +1h



TU PARS AVEC UN JOB LOGÉ EN POCHE

En partenariat avec des hôtels de luxe, des resorts et des entreprises de tourisme, Euro Practice propose des emplois de serveurs, barman, employés de ménage, cuisinier, conducteur, employés de hamman & spa, masseur, cuisinier, réceptionniste, animateur, garde d'enfants, maitre-nageur, chanteur et danseur en Grèce ou à Chypre.

Notre programme garantit d'être placé sur un poste en fonction de tes attentes, niveau d'anglais et offres d'emplois à pourvoir.

Certains postes nécessitent de l'expérience, n'hésite pas à nous consulter pour connaître les possibilités de placement en fonction de ton profil & dates de disponibilité.

INFORMATIONS GENERALES

SALAIRE : un peu plus élevé que le SMIC local soit 900 € par mois minimum selon employeur, expérience et poste de travail + les repas + l'uniforme + le logement.

Certains employeurs peuvent également offrir des bonus (pourboire, prime etc..)

LOGEMENT : fourni par l'employeur proche de l'hôtel. Généralement en colocation avec d'autres employés

HEURES : 48 heures par semaine avec 1 jour de congé minimum par semaine. Parfois, il s'agit de 10 jours en continue avec 2 jours de congé.

SECURITE SOCIALE : prise en charge par l'employeur

DURÉES : saisonnier, contrat renouvelable. De 4 à 8 mois entre mars/avril/mai à septembre/octobre. Quelques possibilités de contrats prolongés.

LIEUX : Grèce et ses îles (Crète, Kos, Rhodes, Corfou etc..) et Chypre.

Le placement se fera en fonction de la demande des employeurs et des offres disponibles. Ce sont les employeurs qui te sélectionneront et par conséquent, tu n'auras pas la possibilité de choisir ton lieu de placement.

FORMALITES ADMINISTRATIVES :

Les ressortissants de l'Union Européenne et les Suisses peuvent entrer en Grèce ou à Chypre avec une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.

Pas besoin de visa pour un séjour inférieur à 90 jours.

Pour une durée de séjour supérieure à 3 mois, vous devras faire une demande de permis de séjour temporaire valable pendant la durée de l'emploi.

Pour Chypre, les formalités sont faciles et rapides. Tu devras faire une demande de certificat d'enregistrement d'étranger (ARC) à la Direction de l'immigration locale de la police et en même temps demander un certificat d'enregistrement. Tu pourras commencer à travailler dès ton arrivée.

Pour la Grèce, les formalités sont plus compliquées et longues. Tu devras déclarer ta présence auprès du bureau de police local ou auprès des services chargés des étrangers sous 5 jours maximum après ton arrivée. Tu devras également faire un test médical à l'arrivée et fournir un acte de naissance traduit en grec. Les formalités peuvent durer jusqu'à 3 semaines pendant lesquelles tu ne pourras pas travailler. En revanche, le logement et les repas seront fournis gratuitement pendant cette période d'attente donc cela peut être l'occasion de profiter de vacances avant de travailler tout en bénéficiant de la pension-complète (logement et repas)

PRIX DU PROGRAMME : 495 € TTC par personne comprenant

- La correction du CV,
- L'évaluation linguistique,
- La confirmation de l'emploi et du logement avant départ,
- L'aide à l'organisation du voyage,
- Les informations concernant les démarches administratives à réaliser sur place
- 1 mois d'abonnement à des cours d'anglais en ligne.



Comment s'inscrire – facile !!



①

Pour toute inscription, nous t'invitons à nous envoyer par email les pièces à fournir indiquées ci-dessous

En même temps, tu devras nous envoyer le règlement du programme (495 €) par chèque à l'ordre d'Euro Practice, en espèces ou par virement bancaire.

A réception de la candidature complète, un conseiller Euro Practice te contactera pour faire un point sur ton dossier, sur ta demande et niveau d'anglais. Nous te rappelons que le niveau minimum requis en anglais est intermédiaire B1/B2.



②

Les recherches de ton emploi commenceront et nous te contacterons dès qu'un employeur souhaitera s'entretenir avec toi (tél, zoom ou skype). Dès qu'un poste sera confirmé, nous t'enverrons par email la confirmation d'emploi logé accompagné d'un dossier d'information pour le bon déroulement du séjour à l'étranger.

Tu devras organiser ton voyage vers la destination et nous communiquer les informations concernant ton arrivée.

Nous restons à ta disposition pour t'aider à organiser ton voyage



③

A ton arrivée, vous devras te rendre sur ton lieu de travail et nous t'indiquerons le transport à prendre depuis l'aéroport.

Ton employeur te conduira jusqu'à ton logement et te donnera toutes les instructions à suivre pour les formalités administratives et le travail.

GO GO GO !!

PIECES A FOURNIR

- Le formulaire d'inscription ci-dessous
- Un CV en anglais (à envoyer par email à contact@europractice.fr
Un modèle de CV est à disposition sur notre blog : <http://www.euro-practice.com/fr/conseils-pour-bien-rediger-vos-cv-et-lettre-en-anglais/>
- La photocopie de ta carte d'identité ou passeport
- Une photo d'identité (avec sourire !)
- Le règlement de 495 € payable en espèces, virement ou chèque bancaire à l'ordre d'Euro Practice).

CONDITIONS D'ANNULATION

- Annulation après inscription : retenue de 150 €
- Annulation après confirmation d'emploi : retenue de 350 €
- Annulation pendant le séjour ou retour anticipé : aucun remboursement effectué.
- Annulation par Euro Practice : ton règlement sera renvoyé en totalité si nous n'avons plus de places pour les dates demandées.
Pense à t'inscrire assez tôt !



Prénom : _____ Nom : _____ Age : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél portable : _____ Tél domicile : _____

Adresse E-Mail: _____ Adresse Skype : _____

Date de naissance: _____ Marié Célibataire Nationalité : _____

Numéro passeport ou carte d'identité : _____ Date d'expiration : _____

SEJOUR EMPLOI– Ton poste sera attribué en fonction du profil & niveau d'anglaisPossibilité de cocher les 2 destinations pour augmenter les chances de placement Chypre Grèce

Disponible au plus tôt le :/...../..... Date souhaitée de départ :/...../.....

Durée de séjour minimale _____ mois Durée de séjour maximale _____ mois

POSTES SOUHAITES : plusieurs choix possibles
 serveur barman employé de ménage / laverie / plonge conducteur cuisinier garde d'enfants
 employé de hamman & spa masseur réceptionniste animateur chanteur danseur

Niveau d'études: _____

Années d'étude de l'anglais ? : _____ ans

Niveau d'anglais : Intermédiaire Intermédiaire avancé Avancé Courant

Autre langue et niveau : _____

Séjours déjà effectués à l'étranger (linguistiques, job, vacances...): _____

Demande de placement à deux ? Oui Non - Nom de la personne : _____**DIVERS**

Problèmes de santé ? : (allergies, accidents,) _____

Nom et n° de tél de la personne à contacter en cas d'urgence : _____

Permis de conduire ? : Oui Non

Après confirmation d'emploi, en option, nous te conseillerons de prendre une assurance médicale complète, assistance & rapatriement. Les informations seront envoyées par email avec la confirmation d'emploi.

Plus d'infos sur <https://europractice.fr/assurance-swit> Je soussigné(e) _____ certifie l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus.

De plus, je déclare avoir lu et accepté les conditions générales du programme Jobs en Grèce et Chypre ci-dessous (clauses de 1 à 14). Toutes les données personnelles sont collectées et traitées conformément à la loi européenne de protection des données (RGPD). Euro Practice s'engage à protéger la vie privée et à respecter ses obligations quant à la sécurité des informations indiquées dans ce formulaire.

Date: _____

Signature : _____

Comment as-tu connu Euro-Practice ? Internet (moteur de recherche ?) _____ Presse De bouche à oreilles Forum Crij/Bij/mission locale Instagram Salon Ecole/Fac Par un ancien candidat Euro-Practice Autres (précisez) Facebook Pôle emploi

- CONDITIONS GENERALES DU PROGRAMME JOBS EN GRECE ET CHYPRE -

Accord établi entre le candidat et l'agence Euro Practice International.

OBJET DE L'ACCORD: Euro Practice se chargera de traiter le dossier de candidature dans le but de trouver un poste de travail au candidat mentionné ci-dessus. La relation contractuelle s'établit entre l'employeur et le candidat, Euro Practice n'étant pas présent dans le contrat de travail.

- 1- Par le présent contrat, le candidat accepte les conditions financières pour la réalisation de ce travail et l'organisation du séjour à l'étranger par Euro Practice
- 2- Le délai de placement pourra aller jusqu'à 8 semaines à partir de la date du dépôt du dossier de candidature complet et jusqu'à la réception d'une confirmation d'emploi. Dès inscription, le candidat s'engage à être disponible et à être en mesure de voyager à partir de la date de disponibilité précisée sur le formulaire d'inscription
- 3 – Les conditions offertes par l'employeur seront étudiées et signées par le candidat avant son départ.
Euro Practice ne perçoit pas de commission sur le salaire du candidat. L'agence perçoit uniquement les frais de dossier correspondant au traitement de la candidature pour l'organisation du séjour.
- 4- Le candidat est conscient que l'entreprise pourra procéder à un renvoi dans les cas suivants :
 - Communiquer de fausses informations lors de l'inscription (formulaire d'inscription, CV etc..)
 - Violent la loi locale
 - Dans le cas où l'attitude ou le comportement du candidat dans l'entreprise le justifie (violence, absence etc..)
 - Consommer de la drogue, de l'alcool pendant les horaires de travail ou à des heures qui pourraient affecter le travail.
 - Ne pas être ponctuel au travail
 - Ne pas respecter les conditions de travail et le règlement intérieur, ce qui pourrait affecter le reste des employés dans l'entreprise, notamment pour la sécurité
 - Un volume de travail en baisse qui ne justifie plus le maintien de l'emploi
 - Pour des raisons de mesures gouvernementales (crise sanitaire, couvre-feu, confinement)
- 5 – Le candidat reconnaît expressément qu'Euro Practice agit en tant que prestataire de services et médiateur entre le candidat et l'entreprise pour ainsi obtenir un poste de travail à l'étranger.
Le candidat reconnaît expressément qu'il ne pourra pas faire de réclamation auprès d'Euro Practice pour mauvaises relations professionnelles au travail. Cela relève des normes professionnelles locales et de ses juridictions.
- 6 – Le candidat est pleinement conscient qu'Euro-Practice ne participe en aucun cas à l'élaboration des horaires de travail et que le candidat devra accepter le fonctionnement (rotations d'horaires etc..) selon la demande et les besoins de l'entreprise.
Le candidat est conscient qu'il s'agit d'un emploi et par conséquent, que l'entreprise et Euro Practice attend du candidat un comportement responsable et sérieux dans la réalisation de son travail.
- 7- Le candidat est conscient qu'il devra financer son voyage à destination du lieu de travail.
- 8 - Le candidat devra respecter les différences culturelles et sera totalement respectueux des personnes présentes sur le lieu de travail et dans le logement.
- 9- Le candidat reconnaît que la reconduction du contrat dépend de sa propre initiative, de la qualité de son travail quotidien, de son intégration, adaptation, de son ouverture d'esprit et bien sûr du volume de travail.
- 10- Les inscriptions sont nominatives et pour des départs à plusieurs, chaque candidat devra constituer son propre dossier de candidature.
- 11- Si un problème ne peut pas être résolu par l'entreprise, le candidat se mettra en contact avec Euro Practice pour trouver une solution. Toutefois, tout problème professionnel devra être étudié avec l'entreprise sans qu'une solution puisse être exigée par le candidat.
- 12 - Le candidat est conscient et accepte expressément que dans le cas d'un renvoi et dans le cadre de la législation du droit de travail local pour faute grave, pour mauvais comportement ou équivalent, Euro Practice ne pourra pas intervenir en faveur du candidat, ne procédera ni à un remplacement ni à un remboursement ni à une participation aux frais de logement pendant que le candidat recherche un nouvel emploi de son côté. Le candidat devra rentrer en France ou chercher personnellement un nouvel emploi sur place mais cette démarche sera de sa responsabilité et à ses frais.
- 13- Tu peux chercher un logement par toi-même pour être sûr qu'il réponde à tes attentes ou bénéficier d'un logement fourni par votre employeur.

ANNULATION

14- Si le candidat décide d'annuler son inscription au programme Jobs en Grèce et Chypre, une retenue de 150 €uros sera faite par Euro Practice.

Si l'emploi a déjà été trouvé et confirmé, la retenue sera de 350 €uros

Pas de remboursement possible pour un retour anticipé ou une interruption de séjour.

Annulation par Euro Practice : si nous n'arrivons pas à placer le candidat, le règlement complet sera renvoyé en totalité au candidat sans aucune retenue ou le chèque sera détruit avec envoi de justificatif de destruction